

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 23 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 MAI 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Béatrice BADETS - M. Bernard DUPOUY - Mmes France POUDEX - Sarah DOURTHE

POUVOIRS :

- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
- M. Bernard DUPOUY donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DEMARCHE SPORT SANTE : PROGRAMME D'ACTIONS ET MODALITES FINANCIERES

La mise en place d'une démarche sport santé a pour but de favoriser la pratique d'activités physiques douces et adaptées contribuant à maintenir ou améliorer la santé des populations ayant un mode de vie sédentaire. Les bénéfices de la pratique d'activités sportives adaptées sur l'amélioration de l'état de santé de patients souffrant de nombreuses pathologies sont également importants (obésité, cancers, pathologies cardiaques, diabète...).

Dans ce cadre, il est proposé de mettre en place une démarche sport santé sur la Ville de Dax, répondant à trois objectifs principaux :

Un objectif de santé publique

- Contribuer à inciter les populations ayant un mode de vie sédentaire à pratiquer une activité physique douce, dans un but préventif (maintenir ou améliorer la santé et éviter l'apparition de certaines pathologies) ;
- Valoriser et développer une offre de pratiques physiques adaptées et bénéfiques à l'accompagnement de certaines pathologies (pathologies cardiaques, cancers,...).

Un objectif de soutien au tissu sportif local, notamment associatif

- Soutenir le développement d'activités de type loisirs dans les associations sportives, source de pérennisation importante pour celles-ci.

Un objectif d'attractivité du territoire

- Créer une dynamique de territoire, permettant une plus value en terme d'attractivité particulièrement dans le domaine thermal.

Pour la mise en œuvre de ces objectifs, 2 actions sont proposées pour l'année 2017 :

- La mise en place du programme « Les dimanches matins qui bougent »
 - La création du « Guide Annuel du Sport Santé Bien-être à Dax »
- 1- « les dimanches matins qui bougent »

Ce programme propose de découvrir des ateliers d'activité physique douce, le dimanche matin. Ces ateliers ne seront pas uniquement sportifs mais pourront également concerner des activités de loisirs ou culturelles qui incitent à marcher (ateliers jardinage, promenade en ville...).

L'inscription est proposée à 2 € par personne et par dimanche, montant abordable pour tous et permettant de s'assurer de la présence aux ateliers des personnes inscrites. Selon les activités qui seront proposées, le public par atelier sera de 20 à 30 personnes. Un forfait de 5 € sera proposé pour l'inscription à trois ateliers.

Les ateliers seront proposés, organisés, encadrés et animés par les associations souhaitant participer au programme. Il est proposé d'attribuer une participation d'un montant de 50 € par atelier aux associations participantes.

2- l'édition du guide «Sport Santé Bien-être à Dax »

Ce guide, à l'usage de la population et du public curiste, aura pour objectif de transmettre un message de prévention, de présenter l'ensemble des activités et des structures relevant du sport santé et présentera le calendrier « des dimanches qui bougent».

Il sera édité en 5 000 exemplaires et distribué notamment par les professionnels du secteur médical et paramédical, associés à la démarche.

Le budget prévisionnel de ce projet est présenté en annexe de la présente délibération. Le montant maximum de subventions accordé aux associations participantes est estimé à 2 000 € pour l'année scolaire 2017/2018.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017.

**SUR PROPOSITION DE MADAME MARIE-JOSEE HENRARD, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le montant de la participation financière municipale, fixé à 50 € par atelier, à verser aux associations participant au programme,

APPROUVE le tarif d'inscription pour les participants, fixé à 2 € par atelier et d'un forfait de 5 € pour trois ateliers,

APPROUVE la sollicitation de l'ARS et de l'Etat qui sont susceptibles d'octroyer une subvention en faveur de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170523-14-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 24 Mai 2017